

Procédure de triage des usagers Consultation en clinique / service externe

En milieu hospitalier

COVID-19

Il est essentiel d'identifier et d'isoler rapidement les usagers pouvant être infectés par la COVID-19 lors de leur visite en milieu de soins. Le questionnaire doit être complété, **lorsque requis**, par l'utilisateur et son accompagnateur à l'arrivée à la clinique / service.

1. TRIAGE DES USAGERS / ACCOMPAGNEURS

- Avant le rendez-vous, un pré triage téléphonique est fortement recommandé afin d'évaluer la présence :
 - de symptômes compatibles;
 - de facteurs d'exposition (**présence dans un milieu en éclosion / transmission active**);
 - d'isolement en lien avec un contact avec un cas de COVID-19;
 - d'isolement mis en place en lien avec la COVID-19 par une autorité sanitaire (ex. : PCI, agence des services frontaliers) chez l'utilisateur.
- À l'arrivée de l'utilisateur en clinique / service externe : **faire** compléter le questionnaire de triage COVID-19 **par** l'utilisateur et son accompagnateur. Des mesures particulières doivent être mises en place selon les réponses de l'utilisateur (voir questionnaire de triage COVID-19).

2. MESURES À METTRE EN PLACE LORS DU RENDEZ-VOUS DE L'USAGER SUSPECTÉ OU CONFIRMÉ COVID 19 OU EN ISOLEMENT SUITE À UNE EXPOSITION À RISQUE (usager ayant répondu « OUI » à l'une des questions des catégories A, B ou D ou à 2 questions de la catégorie C du questionnaire de triage)

- Idéalement, **éviter de voir des usagers suspectés / confirmés COVID-19 ou en isolement en lien avec la COVID-19 en clinique / service externe**. Évaluer la possibilité de reporter le rendez-vous ou d'offrir un entretien téléphonique. Si la situation médicale ne permet pas de le reporter, le prévoir en fin de journée. Aviser l'utilisateur de ne pas se présenter d'avance à son rendez-vous et lui demander de respecter rigoureusement les mesures de prévention et contrôle des infections (PCI).
- **Aviser le service ou la clinique externe de l'arrivée de l'utilisateur** dans l'établissement. **Idéalement, l'utilisateur devrait** être accompagné lors de ses déplacements dans le milieu de soins.
- Restreindre la circulation de l'utilisateur dans l'établissement. Celui-ci doit se rendre au lieu de son rendez-vous uniquement et quitter par la suite.
- Diriger directement l'utilisateur dans **la salle où il sera vu ou dans** une pièce individuelle avec porte fermée.
- **Exiger le port du masque de procédure en tout temps pour l'utilisateur / accompagnateur.**
- Mettre en place les précautions additionnelles « Contact gouttelettes+ avec appareil de protection respiratoire (APR) N95 » lors des soins.
- Si une intervention médicale générant des aérosols (IMGA) à risque reconnu ou possible est requise (voir le tableau « IMGA - Usager suspecté ou confirmé COVID-19 »), mettre en place les précautions additionnelles « Aériennes-contact+ » et respecter le temps d'attente selon le nombre de changements d'air du local.
- **Procéder au nettoyage et à la désinfection de la salle et des équipements de soins après le départ de l'utilisateur (surfaces touchées par l'utilisateur ou celle du travailleur de la santé).**

Procédure de triage des usagers
Consultation en clinique / service externe

En milieu hospitalier

COVID-19

Si le test de dépistage COVID n'a pas encore été fait chez l'utilisateur qui présente des symptômes (cas suspecté) :

- Faire le test de dépistage COVID sur place, si possible;
OU
- Recommander à l'utilisateur de faire un test rapide à la maison, si possible, ou de s'isoler le nombre de jours recommandé selon son statut vaccinal (quebec.ca).

3. MESURES À METTRE EN PLACE LORS DU RENDEZ-VOUS DE L'USAGER AYANT RÉPONDU « NON » À TOUTES LES QUESTIONS DU QUESTIONNAIRE DE TRIAGE

- Diriger l'utilisateur vers la salle d'attente régulière.
- Appliquer les pratiques de base.

4. RÉFÉRENCES

- INSPQ. *Interventions médicales générant des aérosols*. Version 3.2.
- INSPQ. *Gestion des travailleurs de la santé en milieux de soins*. Version 4.0.
- MSSS. *Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence-COVID-19*. 2022-02-07.
- MSSS. *Directives relatives aux visites de proches aidants en centre hospitalier*. DGAUMIP001.REV4.
- MSSS. *Ajustement des mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) COVID-19 en centre hospitalier*, DGAUMIP-038. REV3.
- CNESST. *Équipements de protection minimalement requis pour les travailleuses et travailleurs en milieu de soins*, 2022-03-01, https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/masques-minimalement-requis-milieus-de-soins_0.pdf.